



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-22731>

Département(s) de publication : **13, 83, 84, 06**

Annonce n° **24-22731**

Fournitures

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 23-126248

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 20/02/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : MAIRIE DE SALON DE PROVENCE

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21130103100012

Ville : Salon de Provence

Code postal : 13663

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13, 83, 84, 06

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : FOURNITURE DE PRODUITS D'HYGIENE POUR LE TRAITEMENT ET L'ENTRETIEN DES BASSINS, FONTAINES ET PISCINES

Code CPV principal - Descripteur principal : 39830000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Le présent accord-cadre porte sur la fourniture de produits pour le traitement et l'entretien des Bassins, fontaines et piscines L'accord-cadre avec minimum et maximum est passé en application des articles L21251 1°, R. 21621 à R. 21626, R. 216213 et R. 216214 du Code de la commande publique, il donnera lieu à des bons de commandes. Les seuils minimum / maximum de commande pour la période initiale sont fixés comme suit : Lot 1 : seuil minimum 5 000 euro(s) / seuil maximum 40 000 euro(s) HT Lot 2 : seuil minimum 3 000 euro(s) HT / seuil maximum 15 000 euro(s) HT. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale à compter de 01/01/2024 (ou de sa notification si celle-ci est postérieure) jusqu'au 31/12/2024. Il est reconductible par période d'un an, deux fois. Les seuils de commande précités seront identiques pour chaque période de reconduction.

Critères d'attribution : Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : Lot 01 : Prix des prestations 70 % Valeur technique et environnementale 30 % Lot 02 : Coût d'utilisation : 50 % Valeur technique et environnementale : 50 %

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

LOT 01 : Fourniture de produits pour le traitement de l'eau des piscines publiques, des bassins et des fontaines Date de conclusion du marché: 01/02/2024 N° Marché : 23028MF01 Seuil maximum sur la durée totale du marché : 120 000 euro(s) HT Nom du titulaire : AQUALUX 13210 SAINT REMY DE PROVENCE
LOT 02 : Fourniture de produits pour l'entretien et le nettoyage des piscines publiques Date de conclusion du marché: 18/01/2024 N° Marché : 23028MF02 Seuil maximum sur la durée totale du marché : 45 000 euro(s) HT Nom du titulaire : RHONE CHIMIE INDUSTRIE SAS 07302 TOURNON SUR RHONE
Informations complémentaires Procédure inférieure aux seuils des procédures européenne (Procédure adaptée) Les marchés sont consultables sur demande à l'adresse du pouvoir adjudicateur Procédure de recours Organisation chargée des procédures de médiation: Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Litiges en matière de Marchés Publics Place Félix Baret CS 80001 Ville: MARSEILLE CEDEX 6 Code postal: 13282 Adresse électronique: catherine.pietri@paca.gouv.fr Téléphone: +33 0484354554
Organisation chargée des procédures de recours et qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: GREFFE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE 31 Rue jean François LECA Ville: MARSEILLE Code postal: 13002 Adresse électronique: greffe.tamarseille@juradm.fr Téléphone: +33 0491134813

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/02/2024